



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : Claude-Alain Kleiner
Chef du dicastère de l'éducation et de l'enseignement (DEE)

☎ 032 886 43 96
Claude-Alain.kleiner@ne.ch

Nomination de M. Denis Rey au poste de directeur-adjoint de l'École JJRVdT

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal, lors de sa séance du 29 mai 2012, a nommé M. Denis Rey, actuellement enseignant à Peseux, au poste de directeur-adjoint de l'École Jean-Jacques Rousseau du Cercle scolaire du Val-de-Travers, en remplacement de M. Raphaël Simon, appelé à d'autres fonctions au sein du Cercle scolaire de l'OEREN.

En conformité avec la procédure en vigueur au sein du Cercle scolaire du Val-de-Travers, le Conseil communal a procédé à la nomination de M. Denis Rey, 44 ans, marié sans enfant, domicilié à Cormondrèche, enseignant au cycle 2 de l'École de Peseux depuis 1994.

Outre sa formation littéraire suivie de l'obtention d'un brevet d'instituteur, sa fonction de formateur en établissement et son statut d'animateur en matière d'énergie, Monsieur Rey est très investi au sein de son école depuis de nombreuses années. Dans une volonté de formation continue, il a acquis de vastes compétences en matière d'éducation générale et sociale et dans le domaine de l'informatique. De surcroît, il a largement contribué à l'amélioration du fonctionnement général de l'École dans laquelle il travaille, notamment en matière de qualité de vie et de relations maître-élèves, œuvrant ainsi à l'objectif d'un label « qualité ».



Le Conseil communal de Val-de-Travers se réjouit de l'arrivée de Monsieur Rey au sein de la Direction de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau, dans laquelle il pourra faire valoir ses nombreuses compétences humaines et relationnelles, pédagogiques et organisationnelles.

Monsieur Denis Rey entrera officiellement en fonction le 2 août 2012 prochain. Toutefois, le Conseil communal de Val-de-Travers prendra les dispositions nécessaires pour permettre une transmission des dossiers dans des conditions optimales, invitant la Direction de l'Ecole à prendre toutes les dispositions nécessaires à un « passage de témoin » dans les meilleures conditions.

Le Conseil communal de Val-de-Travers adresse ses vœux les meilleurs à M. Denis Rey et lui souhaite de trouver, dans ses nouvelles fonctions, les satisfactions attendues. Il profite de cette occasion pour adresser à M. Raphaël Simon sa sincère reconnaissance pour le travail accompli, dans un contexte de construction de la toute jeune Commune de Val-de-Travers.

Val-de-Travers, le 5 juin 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

